

**L'honorable Maurice Lamontagne:** Honorables sénateurs, je donne avis que je proposerai mardi prochain le 28 octobre:

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport sur les questions suivantes:

- (a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;
- (b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines;
- (c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et
- (d) les principes généraux d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les séances ou les ajournements du Sénat, et à se déplacer;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours de la dernière session soient déferés au comité; et

Que le comité se compose des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, Leonard, McGrand, Nichol, O'Leary (*Carleton*), Phillips (*Prince*), Robichaud, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

## LE DIVORCE

### ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ—AVIS DE MOTION

**L'honorable Arthur W. Roebuck:** Honorables sénateurs, je voudrais vous signaler que, mardi prochain le 28 octobre, je proposerai que le comité du divorce soit reconstitué.

[Français]

### DISCOURS DU TRÔNE

#### MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

Le Sénat aborde l'étude du discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la session.

**L'honorable Paul Desruisseaux** propose, appuyé par l'honorable Douglas D. Everett:

Que l'Adresse, dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

[Traduction]

—Honorables sénateurs, la coutume d'inviter à tour de rôle, à chaque session, un sénateur de langue anglaise et un sénateur de langue française est des plus louables à mon avis.

C'est une excellente tradition qui a en même temps un avantage historique et pratique.

Cette année, je me sens très honoré et très privilégié d'avoir été désigné à titre de sénateur de langue française pour présenter l'adresse en réponse au discours du trône.

J'en suis infiniment reconnaissant au leader du gouvernement. Je suis sûr que vous ne verrez aucun inconvénient si je poursuis mon exposé sur cette motion principalement en langue française, suivant ainsi la tradition maintenant établie. J'espère que le système d'interprétation est en bon état de marche.

[Français]

Honorables sénateurs, je profite tout d'abord de cette occasion pour féliciter le président du Sénat, l'honorable sénateur Jean-Paul Deschatelets; il accomplit un excellent travail avec une dignité qui ne s'est jamais trahie pendant la première session de la 28<sup>e</sup> législature.